

NIÈVRE MAG

LE MAGAZINE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA NIÈVRE



LE DÉPARTEMENT AGIT

pour le **CLIMAT !...**

DOSSIER

P14

ACTUALITÉS

P4

1000 arbres **plantés**

FOCUS

P5

Le Conseil départemental **des jeunes**

J'AIME MA NIÈVRE

P24

Emma Rigollet, « **Je ne me verrais pas vivre ailleurs** »

SPORT ET CULTURE

P28

Bougez dans **la Nièvre !**

SOMMAIRE

P4 FOCUS

Conseil départemental des jeunes : les thèmes de travail sont choisis !

P8 NOS BONNES PRATIQUES

Préservation de la biodiversité, énergie photovoltaïque, adaptation aux changements climatiques.
On vous explique tout!

P15 DOSSIER

Transition écologique : Tous concernés, tous impliqués ! Nièvre Mag vous propose d'aller à la rencontre de ces Nivernais qui oeuvrent au quotidien pour la transition écologique.

LE DÉPARTEMENT AGIT pour **LE CLIMAT !...**



P24 J'AIME MA NIÈVRE

Des hommes et des femmes qui font la Nièvre parler de leur quotidien et de leur cadre de vie.
Coups de cœur pour la Nièvre et ses territoires.

P29 SPORT ET CULTURE

Découvrez les sections sportives de la Nièvre et les univers de la Transverse, de Gisèle Didi et Thierry Vasseur.

P32 AGENDA

Notez tous les rendez-vous de janvier à avril 2020 en un coup d'œil !
Événements, culture et sport.



Hôtel du Département - 58039 Nevers Cedex
Courriel de la rédaction : magazine@nievre.fr
Directeur de publication : Alain LASSUS, Président du Conseil départemental
Rédacteur en chef : Stéphane JEAN-BAPTISTE
Coordination éditoriale : Julie PLISSIER
Rédaction : Emmanuel COULOMBEX, Christine VINCENT
Photographies et illustrations : Johan BOULET, Banque d'images CD56
Création graphique, illustrations et mise en page : Laurent BONTE
Impression : ROTO France Impression - 77185 LOGNES
115000 exemplaires
ISSN 2257 - 8579



Le changement climatique au cœur de nos préoccupations.

C'est toujours avec beaucoup de plaisir que je vous retrouve dans ce nouveau magazine départemental. C'est l'occasion de présenter les différentes politiques mises en place afin de répondre aux attentes des Nivernaises et des Nivernais. Le dossier de ce magazine donne la parole à ceux qui agissent pour le développement durable et qui s'investissent sur le territoire en proposant une autre façon de consommer, de voir le monde et d'agir pour la planète.

J'espère qu'il n'est pas trop tard, mais toutefois, il n'y a pas de temps à perdre. Travailler à améliorer notre environnement est maintenant une urgence.

J'ai l'intention avec les élus et les agents du Conseil départemental de prendre toute notre part dans ce gigantesque chantier.

Déjà les choses bougent. Dans nos collèges, nous travaillons sur les circuits courts notamment avec Agrilocal, nous luttons contre le gaspillage. A Magny-Cours, nous allons installer 28 000 m² d'ombrières photovoltaïques pour travailler à l'acquisition de l'indépendance du Département en termes de production électrique. Nous nous battons pour préserver et installer des espaces naturels sensibles, nous développons nos véloroutes. Nous favorisons le télétravail, le développement du covoiturage et nous venons de planter 1000 arbres à l'occasion de la Sainte Catherine. Tout au long de ces pages, nous reviendrons sur le sujet.

Mais bien sûr, il va falloir aller au-delà. C'était le sujet du séminaire sur l'adaptation au changement climatique que nous avons tenu le 28 novembre et dont vous pourrez prendre connaissance des conclusions prochainement. Cette stratégie permettra de continuer ce que nous avons entrepris, de faire évoluer nos politiques et nos pratiques face au changement climatique. C'est surtout une manière d'anticiper et de mieux répondre aux répercussions sur la hausse des températures afin d'éviter l'ingérable et d'appréhender de la meilleure façon ce changement.

Ma conclusion aujourd'hui, c'est que manifestement la cause écologique doit aujourd'hui, être l'affaire de tous. Nous sommes tous concernés et nous devons tous agir, le temps des paroles est passé ; c'est aujourd'hui le temps de l'action. ■

Alain LASSUS - *Président du Conseil départemental de la Nièvre*



1000 ARBRES S'ENRACINENT



58 par canton ! Ils sont 58 arbres, feuillus ou fruitiers, à être plantés par le Département, dans chacun des cantons nivernais jusqu'à Noël. Depuis le 25 novembre et le lancement officiel, à Cosne-Cours-sur-Loire, de l'opération « 1000 arbres » dans la Nièvre, les propriétés du Conseil départemental (collèges, SAMS...) sont ainsi visitées par les agents des UTIR pour assurer l'implantation de ces arbres, symboles forts de la nouvelle stratégie d'adaptation du Département au changement climatique. Près de 80 communes nivernaises ont aussi décidé de s'associer à cet effort, en plantant une partie de ces 1000 arbres sur leurs propres territoires.

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES JEUNES

LES THÈMES DE TRAVAIL SONT CHOISIS



Pour la session d'installation du tout nouveau Conseil départemental jeune et citoyen, le 5 novembre dernier, dans la salle François Mitterrand, les 54 nouveaux jeunes élus, issus des élections qui ont eu lieu en octobre dernier dans les collèges (5^e et 4^e) du département, se sont montrés particulièrement attentifs, appliqués et studieux.

Après l'accueil bienveillant et chaleureux réservé par Alain Lassus, président du Conseil départemental, Blandine Delaporte et Michel Mulot, vice-présidents, et Pascale Niquet-Petitpas, la directrice académique des services de l'Éducation nationale, les binômes mixtes élus dans chaque collège nivernais se sont présentés tour-à-tour à leurs camarades et, très vite, le travail a pu commencer. Les conseillers jeunes ont d'abord entendu les agents du Département leur dresser le rôle du Conseil départemental, son fonctionnement, ses compétences et ses rouages, avant que ne soit fait un zoom particulier sur les missions qui les attendent d'ici juin 2021, terme de leur mandat. Les échanges ont marqué les esprits par la pertinence et la maturité des propos tenus, toute la journée, par ces jeunes de 13 ou 14 ans qui prennent leur nouveau rôle très à cœur. Si 2019-2020, première année de leur mandat, sera plus axée sur la réflexion, les conseillers jeunes devront, en 2021, proposer des projets concrets en rapport avec des thèmes qu'ils ont eux-mêmes défini le 5 novembre dernier. Après une intervention de Nora Hamdi, réalisatrice de films engagée dans le féminisme et la vie des quartiers, qui les a questionnés, les jeunes se sont retrouvés en commissions par secteur géographique. Pour faciliter leur travail durant deux ans, cinq secteurs ont ainsi été définis, qui permettront aux élus de se retrouver en commissions plus facilement. Ainsi, les jeunes ont fait des propositions d'axes de travail.

Les élus des collèges du secteur de Cosne-Haut Val de Loire se pencheront sur la thématique de la santé et de l'hygiène et de l'assainissement de l'eau. Ceux du secteur de Decize-sud Nivernais se retrouveront au collège Jean Rostand de La Machine, pour évoquer le bien-être et le harcèlement scolaire. Ceux du secteur de Nevers ont rendez-vous au collège Paul Langevin de Fourchambault pour aborder le thème des activités culturelles et sportives. Ceux de Château-Chinon-Morvan-Bazois se retrouveront au collège Les deux rivières de Moulins-Engilbert pour travailler, eux aussi, sur le harcèlement scolaire. Quant aux élus de Clamecy-Vallée de l'Yonne, c'est au collège Giroud de Villette de Clamecy qu'ils plancheront sur les rencontres internationales sport et culture. Les prochaines commissions (trois par an) se dérouleront le mercredi 11 décembre dans chaque secteur. Les conseillers départementaux jeunes pourront s'appuyer sur les éléments apportés par les agents du Département pour affiner leurs propres réflexions et aboutir, dans deux ans, à des projets concrets, pour lesquels chaque commission disposera d'un budget de 2 000 euros. Au cours de la prochaine session plénière, à Nevers, le jeudi 28 mai 2020, les jeunes des commissions de secteur présenteront leurs travaux thématiques à tous leurs autres camarades, afin de nourrir leurs débats, et que chacun puisse s'exprimer. L'après-midi, la session s'intéressera à des thématiques de société, telles que la citoyenneté et la laïcité. Studieux qu'on a dit ! ■

BUDGET PARTICIPATIF NIVERNAIS

32 PROJETS ÉLUS



**FAITES
GERMER
VOS
IDÉES !**

BUDGET PARTICIPATIF
NIVERNAIS

POUR INVENTER LA NIÈVRE DE DEMAIN

Au terme de la journée de dépouillement, qui a eu lieu à l'Hôtel du Département, à Nevers, le 20 novembre, ce sont 32 projets, sur 121, qui ont été élus par les Nivernaises et les Nivernais, pour recevoir une aide financière pouvant aller jusqu'à 80 % d'un montant total maximum de 12 500 euros. 17 de ces projets sont arrivés en tête des suffrages dans leurs cantons respectifs, puis une liste complémentaire de projets les mieux élus ont permis d'épuiser l'enveloppe d'un montant total, pour 2019, de 250 000 euros financés par le Conseil départemental.

LE BUDGET PARTICIPATIF NIVERNAIS 2019

C'EST :

16

RÉUNIONS PUBLIQUES

121

PROJETS DÉPOSÉS

1

MOIS DE VOTE

400

URNES À DISPOSITION
SUR TOUT LE TERRITOIRE

16190

VOTANTS
7 869 INTERNET
8 321 PAPIER

32

PROJETS LAURÉATS

LES

32

LAURÉATS PAR CANTON

En gras, les premiers de chaque canton

CHÂTEAU-CHINON

#92 : Association Le Barrage

CLAMECY

#54 : Les amis du vieux Varzy

CORBIGNY

#14 : Jeunesse sportive Saint-Révérien

#35 : Moraches en fêtes

#109 : Assad Brinon

COSNE-COURS-SUR-LOIRE

#97 : Collège René Cassin

DECIZE

#45 : Association Le marché du p'tit Léo

FOURCHAMBAULT

#108 : Collège Paul Langevin

#67 : Association Le petit monde de Rémy

GUÉRIGNY

#5 : Association sportive Guérisny/Urzy

#86 : Collège Jean Jaurès

IMPHY

#10 : ARECTI

LA CHARITÉ-SUR-LOIRE

#21 : La vaillante section escalade

#36 : Association GGR

#42 : Comité des fêtes de Nannay

#80 : Les remparts de La Charité

#46 : Centre social de La Charité

#17 : Théâtre du Bonimenteur

LUZY

#62 : Nouvel élan pour l'emploi au pays luzycois

#2 : Foyer socio-éducatif collège Les deux rivières

#15 : Sauvegarde du patrimoine Chiddois



NEVERS 1

#22 : M. Glorieux Philippe

NEVERS 2

#4 : Foutu cancer 58

#68 : Association 1, 2, 3, soleil

NEVERS 3

#110 : Association pour la sauvegarde du Château de Meauce

#74 : Comité départemental du sport adapté de la Nièvre

#27 : Dojo nivernais

NEVERS 4

#72 : Centre social Medio

POUILLY-SUR-LOIRE

#20 : Sauvegarde du patrimoine de Donzy le Pré

#38 : USEP Saint-Andelain

SAINT-PIERRE-LE-MOÛTIER

#93 : Le panier luthenois

VARENNES-VAUZELLES

#48 : ASAV tennis

MERCI À TOUS POUR CE BEAU SUCCÈS ET À L'ANNÉE PROCHAINE !



LA BIODIVERSITÉ AU CŒUR DE NOS VIES !



L'oxygène, l'eau, la nourriture, l'énergie, le textile, les minerais, les médicaments,... se trouvent dans la nature, ce sont des biens indispensables et irremplaçables de notre quotidien.

C'est une notion complexe qui est le produit de la longue et lente évolution du monde vivant sur l'ensemble de la planète. Véritable tissu vivant et poumon de notre planète, elle recouvre l'ensemble des milieux naturels et des formes de vie (plantes, animaux, champignons, bactéries, insectes,...) qui interagissent entre eux. Autrement dit, les uns ne peuvent se développer et vivre sans les autres. En tant qu'espèce, l'Homo sapiens constitue lui aussi ce tissu. Il est donc indispensable de respecter cette nature. Or, nos actions contribuent souvent à la rupture de l'équilibre naturel

entre ces milieux pouvant conduire à la disparition d'espèces indispensables à notre survie. Conscient de cette problématique, le Conseil départemental mène, depuis les années 90, une politique active en matière de préservation de la biodiversité afin de protéger ce patrimoine naturel et de sensibiliser le public à le respecter. La Nièvre, de par sa situation géographique, bordée par la Loire à l'ouest et la montagne morvandelle à l'est, avec près de 5 000 km de rivières et canaux, environ 2 600 étangs, 4 des 5 grands lacs du Morvan et ses 350 ha de forêts, possède une richesse naturelle offrant une biodiversité variée.

Pour la préserver, le Conseil départemental a choisi de se repositionner pour faire évoluer les pratiques en créant une dynamique transversale. Il a fallu fédérer et coordonner les actions de l'État, de la Région, de la Chambre d'agriculture, de la chasse, de la pêche, de l'Office National des Forêts, des associations en faveur de la protection de la faune et de la flore ainsi que des collectivités locales afin de développer un partenariat et que ces opérations soient communes. La biodiversité inclut de nombreux projets. Nous avons sélectionné quelques exemples de préservation de la nature sur le territoire pour vous.



LES ESPACES NATURELS SENSIBLES (ENS)

Le Conseil départemental de la Nièvre a été l'un des premiers signataires de la charte nationale des Espaces Naturels Sensibles mise en place par l'Assemblée des Départements de France ; afin de préserver et d'ouvrir au public des sites dont les aspects écologiques et/ou paysagers sont remarquables et reconnus par des inventaires scientifiques et des classements (ZNIEFF, site Natura 2000, site classé, etc...). Ces espaces sont dits « sensibles » car ils abritent des paysages typiques, une faune et une flore fragiles nécessitant des programmes de gestion particuliers.

17 ENS sont ainsi répertoriés sur le territoire et 15 sont ouverts toute l'année au public, avec un parcours pédagogique où des planches explicatives sur la faune et la flore permettent de mieux comprendre la fonction de cet écosystème.

Afin de sensibiliser le public, le Conseil départemental organise chaque année des visites pédagogiques avec ses partenaires. En 2019, 51 animations ont été organisées.

LE FAUCHAGE RAISONNÉ

Cette méthode permet de limiter les passages, de modifier la hauteur et la largeur de coupe tout en respectant la propreté, la sécurité des usagers et la préservation de la biodiversité afin de contenir la repousse des végétaux. Les agents techniques du Département ont suivi des formations pour optimiser le fauchage raisonné.



LA GESTION DES ESPÈCES EXOTIQUES INVASIVES

Fin 2014, le Département a éliminé progressivement l'utilisation des produits phytosanitaires pour l'entretien des infrastructures et depuis l'interdiction de ceux-ci en 2017, les services réfléchissent et s'adaptent pour gérer la flore invasive. Une des plus reconnaissables, c'est la renouée du Japon qui borde principalement les routes et les cours d'eau. Haute de 3 à 4 m avec de larges feuilles, elle menace la biodiversité empêchant les autres espèces végétales de pousser et prive la faune locale d'habitat naturel. En 2015, on comptait 600 colonies répertoriées sur 144 communes. Les équipes de gestion des routes redoublent d'efforts pour éradiquer la renouée : coupes manuelles, arrachage précoce des pieds et expérimentations de bâchage sur des zones contaminées. Malgré tous ces efforts qui mobilisent les agents, la propagation est en constante évolution. Afin d'éviter sa multiplication, il est conseillé d'éviter de débroussailler avec des engins qui favorisent sa repousse par dispersion, car un seul morceau de plante peut prendre racine et de signaler sa présence auprès du Conservatoire Botanique National du Bassin Parisien : cbnbpm@mnhn.fr



LA GESTION DES FORÊTS

Le Conseil départemental est propriétaire de 350 ha de boisements répartis sur 6 forêts, composés principalement de feuillus (4^e forêt et 1^e chênaie de France, 1^e forêt de résineux de Bourgogne). La gestion permet de trouver un équilibre afin de pérenniser la ressource, tout en respectant ses fonctions écologiques, économiques et sociales. Un exemple concret : la desserte forestière du Mont Préneley, récemment inaugurée. C'est un chemin communal qui a été renforcé pour permettre aux professionnels de gérer la forêt dans de meilleures conditions notamment lors d'élagages, de bûcheronnage, de débardages, ... Le Département s'investit également dans une gestion sylvicole exemplaire écocertifiée. ■

- Programme Européen des Forêts Certifiées : labellisation pour une gestion durable des forêts en tenant compte de leurs spécificités.
- Conseil de Soutien de la Forêt (Forest Stewardship Council=FSC) : certification d'une gestion forestière respectueuse de critères environnementaux, sociaux et économiques.



28 000 M² D'OMBRIÈRES PHOTOVOLTAÏQUES SUR LE CIRCUIT DE NEVERS MAGNY-COURS



Jean-Louis Balleret, vice-président du Conseil départemental, Serge Saulnier, président du directoire du Circuit de Nevers Magny-Cours, Alain Lassus, président du Conseil départemental et Guy Hourcabié, président de la SEM Nièvre Energies ont lancé officiellement le début des travaux le 6 novembre dernier.

Dans la poursuite de sa politique de développement durable, le Conseil départemental propriétaire du circuit de Nevers Magny-Cours a choisi que celui-ci tende à devenir un site exemplaire en matière d'énergie renouvelable.

Dès l'été 2020, des panneaux solaires vont couvrir 3 parkings (P5, P7, P9) afin de produire plus de 5 250 mégawattheures annuels, soit l'équivalent de la consommation annuelle d'électricité de plus de 1600 foyers (hors chauffage). Ce projet est porté depuis un an par le Syndicat intercommunal d'énergies, d'équipements et d'environnement de la Nièvre (SIEEEN) et la Société d'économie mixte Nièvre Energies. Il rentre

dans le cadre de la convention d'Assistance à maîtrise d'ouvrage conclue entre le SIEEEN et le Conseil départemental. La SEM Nièvre Energies a investi un peu plus de 5 millions d'euros dans ce projet dont les travaux seront exécutés par la société Greenyellow. Les panneaux photovoltaïques auront une double fonction, installés à 3,5 m de hauteur, ceux-ci serviront également d'ombrières pour abriter les véhicules en stationnement et ils récupéreront l'énergie qui sera ensuite directement injectée sur le réseau d'électricité

à haute tension. Un projet significatif qui participe au développement des énergies renouvelables. Dans l'intérêt du territoire, il valorise les retombées économiques locales et diminue les émissions de CO₂. Le chantier sera achevé en juin 2020 et l'électricité ainsi produite sera redistribuée dès septembre. ■



APPEL À CANDIDATURE POUR UNE PRODUCTION DE QUALITÉ !



Fort de son expérience depuis 6 ans, le Conseil départemental crée un nouvel espace test maraîcher à l'Agropôle du Marault.

L'espace test peut être une opportunité pour démarrer une activité dans ce domaine, la plupart des nouveaux maraîchers sont des néo-paysans qui n'ont pas forcément assez d'expérience, qui ne connaissent pas le milieu agricole. Afin de rendre compte de la réalité du travail de maraîcher et pour commencer en mettant toutes les chances de son côté, ce dispositif permet d'opter pour un accompagnement pour évaluer et appréhender les complexités, les inconvénients et les avantages du métier. L'espace test maraîcher propose un suivi complet, sorte de « package » tant d'un point de vue technique qu'économique. Pour cela le Département met à disposition des outils (terres entre 1 à 4 ha, matériel agricole et d'irrigation, bâtiments de stockage...) en maraîchage pour une mise en production en respectant le cahier des charges de l'agriculture biologique. Le porteur de projet se verra accompagné d'un agriculteur tuteur, aura un appui

en comptabilité, à la commercialisation et à la gestion d'entreprise. Un véritable levier pour affiner et mûrir son projet et acquérir de l'expérience sans prendre de risques financiers. L'entrepreneur à l'essai disposera d'un hébergement juridique et d'une couverture sociale, grâce au statut du Contrat d'Appui au Projet d'Entreprise (CAPE) d'un an renouvelable deux fois, permettant le cas échéant de continuer à percevoir des droits sociaux (chômage, RSA, ...)

L'espace test, initié en 2013, a déjà permis à quatre maraîchers d'être hébergés, dont deux qui se sont installés sur place. Avec ces espaces, la collectivité souhaite développer l'agriculture périurbaine et valoriser les productions locales de qualité en suggérant aux habitants de « mieux manger » et de « mieux consommer » en privilégiant les circuits courts et en leur proposant des produits bios. ■

PRÉREQUIS ET CONNAISSANCES TECHNIQUES

Niveau d'études BPREA. Avoir une connaissance technique minimum en agriculture maraîchère biologique et justifier d'une formation théorique de base et de stages pratiques en exploitation. Des connaissances en gestion économique d'une structure agricole (calcul d'un prix de revient, marges...) et des filières de commercialisation, en particulier les circuits courts, seront appréciées. Une participation aux projets de l'Agropôle du Marault sera demandée avec des visites de l'exploitation, des interventions à des réunions, la mise en place d'expérimentation (robotique, Fablab...), approvisionnement de l'espace restauration afin de créer une dynamique collective et partenariale entre les acteurs du site.

Toute personne ayant un projet d'installation en maraîchage peut répondre à cet appel à candidature en contactant :
Maxime Albert / 03 86 60 58 74
maxime.albert@nievre.fr



POURQUOI UNE STRATÉGIE D'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ?



La situation est préoccupante. La Nièvre comme beaucoup d'autres territoires subit le changement climatique qui se répercute sur notre environnement et nos conditions de vie. Un constat bien connu mais qui nécessite d'autres actions.

Cela fait quelques années que les collectivités ont conscience des conséquences de l'activité humaine sur le climat, notamment à travers leurs émissions de gaz à effet de serre (GES). Le Département n'échappe pas à la règle et agit. De nombreuses mesures sont d'ores et déjà effectives pour réduire son empreinte carbone. Ces mesures dites « d'atténuation » ne suffisent plus. Au regard des connaissances scientifiques actuelles, il est indispensable de les compléter d'actions dites « d'adaptation ». Afin de saisir ce nouvel enjeu, il faut comprendre que malgré la mise en œuvre d'une politique d'atténuation, le système climatique fonctionne avec inertie et les efforts déployés produiront leurs effets dans 30 ans. C'est-à-dire que quoi que l'on fasse, les + 2 ou + 3° prévus d'ici 2050 sont inévitables. Donc l'atténuation essaye d'éviter l'ingérable, c'est-à-dire, la hausse massive des

températures et, l'adaptation elle, tente de gérer l'inéluctable, autrement dit, les conséquences prévisibles du dérèglement climatique.

C'est pourquoi cette stratégie d'adaptation s'impose d'elle-même. Le Conseil départemental est parmi les premiers départements à prendre en compte l'adaptation afin de surmonter les répercussions liées au changement climatique sur les ressources naturelles (eau, faune, flore, sols...) et les activités humaines (santé, alimentation, habitat, mobilité, agriculture et autres activités économiques). Elle ambitionne de préparer le territoire et les populations. Pour cela, la collectivité a noué un partenariat avec le Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (CEREMA), afin d'établir un diagnostic de vulnérabilité de notre territoire, une prospective pour connaître les impacts sur notre vie future. Cela per-

mettra de mieux prendre en compte le changement climatique dans les actions que met en place le Département, au travers de ses politiques publiques et de son accompagnement des territoires.

La première étape de la stratégie d'adaptation, c'était le 28 novembre dernier, à l'Agropôle du Marault, où élus, techniciens et membres de la société civile se sont réunis afin d'établir un diagnostic précis du changement climatique en Nièvre, d'en identifier les risques, de faire une carte précise des zones vulnérables... Chacun de nous est concerné et sera amené à s'adapter, à modifier ses comportements afin de laisser « un monde meilleur » à nos enfants et petits-enfants.



GESTION DES FLUIDES

TENDRE VERS UN TERRITOIRE À ÉNERGIE POSITIVE



Dans le cadre du plan d'action 2016-2021, le Département de la Nièvre a fait le choix d'optimiser la gestion énergétique de son patrimoine en réduisant ses consommations d'énergie et ses émissions de gaz à effet de serre.

Une ambition qui se décline dans les collèges publics de la Nièvre dont le Département a la compétence. D'ici la fin 2020, la moitié des collèges seront reliés à un réseau de chaleur au bois, réduisant ainsi l'émission de gaz à effet de serre. En complément, des travaux d'isolation sont réalisés afin d'éviter les pertes d'énergie. Pour aller plus loin, l'engagement de tous est primordial : il faut sensibiliser et impliquer tous les acteurs, des élèves au personnel éducatif et technique des collèges, aux enjeux de la transition écologiques, aux économies d'énergie et aux écogestes.

Afin de lutter contre le gaspillage d'énergie, la sensibilisation se renforce avec les partenaires du Département qui proposent des animations. Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) organise des visites architecturales et techniques. Des activités autour de la maîtrise de l'énergie sont proposées par l'Agence Locale pour l'Énergie et le Climat (ALEC) et le Parc

Nature Régional du Morvan. Un concours « Écoloustic » est porté par le Syndicat Intercommunal d'Énergie, d'Équipement et d'Environnement de la Nièvre (SIEEEN) et, un autre mis en œuvre par le Conseil départemental « un autocollant pour la planète ». De plus, les collèges s'engagent et participent à un challenge national « Cube's ». Enfin, durant l'année scolaire, un service civique hébergé par le Département, est missionné pour sensibiliser les collégiens à la transition écologique et aux écogestes. Ces animations et ces ateliers se répercutent jusque dans les foyers des élèves, car les écogestes s'appliquent aussi à la maison. En parallèle des actions, une analyse complète est menée par les services sur l'évolution des consommations (à la hausse et à la baisse) pour le chauffage, l'électricité et l'eau afin d'évaluer les impacts, de détecter les anomalies pour mettre en œuvre des mesures correctives, dont le but est de réduire l'impact sur l'environnement et d'opti-

miser les coûts. Parfois de petits travaux contribuent à une meilleure maîtrise de l'énergie. Des expérimentations sont déjà en place et montrent leur efficacité comme l'optimisation des régulations de chaudières, l'installation de boutons poussoirs économiseur d'eau, des ampoules LED, l'utilisation de minuterie et d'éclairage à détection de mouvement. Ces petits investissements seront, le cas échéant, complétés par des travaux plus importants sur le bâti dans les années à venir. ■



TRANSITION ÉCOLOGIQUE TOUS CONCERNÉS, TOUS IMPLIQUÉS !

L'heure n'est plus au catastrophisme ou aux rapports scientifiques ! Il est déjà trop tard ! Les effets du changement climatique impactent déjà la vie quotidienne et l'environnement des Nivernaises et des Nivernais, comme de bien d'autres, et continueront à le faire d'ici 2050, selon toutes les données scientifiques dont nous disposons.



MOBILISÉS POUR RÉSoudre LES DÉFIS QUI SE POSENT À NOUS...

Depuis de nombreux mois, les élus du Département sont mobilisés sur ce sujet car ils ont acquis la conviction que, si individuellement on ne peut résoudre tous les défis qui se posent à nous, la prise de conscience et l'action en vue d'une atténuation des risques et d'une adaptation à leurs conséquences inéluctables doit se faire maintenant par chacun et par tous.

Clairement, la sécheresse, les cours d'eau à sec, la vulnérabilité des personnes âgées et des enfants aux fortes chaleurs, qui sont des signes locaux de notre inadaptation à ce changement global, doivent nous montrer le chemin d'une mobilisation collective. Et l'on passe sur la disparition des espèces, l'arrivée de plantes exotiques envahissantes au détriment de la biodiversité locale et la production de carbone et de gaz à effets de serre, contre lesquels le Département s'est déjà engagé...

La Nièvre doit montrer l'exemple. L'institution départementale, au premier chef. C'est ce qu'elle fait en posant les bases d'une stratégie partenariale pour la biodiversité, d'une stratégie d'adaptation au changement climatique, d'une promotion active pour les circuits courts (Agrilocal 58 dans la restauration collective), d'un soutien à l'isolation dans l'habitat public ou privé, ou encore d'une maîtrise des fluides dans les collèges... C'est aussi en mettant en place une nouvelle instance consultative, le Conseil départemental des citoyens en transition, constitué de Nivernaises et de Nivernais dont les structures (entreprises, collectivités, associations, particuliers...) mettent en oeuvre des expériences et des projets concrets en matière de transition écologique, montrant ainsi la voie de toutes les petites (ou grandes) actions que chacun devra être en mesure d'appliquer.

Dans les pages qui suivent, Nièvre Mag vous propose d'aller à la rencontre de ces projets et de leurs porteurs. De leur donner la parole afin de préciser leur visions, leurs ambitions, leurs démarches et en quoi elles peuvent nous inspirer, individuellement et collectivement...

Bonne nouvelle ! Nos enfants et petits-enfants devront essayer d'éviter l'ingérable (la hausse des températures) mais nous pouvons dès maintenant commencer à gérer l'inévitable (ses conséquences) ! ■

LE MOT DE LA VICE-PRÉSIDENTE BLANDINE DELAPORTE



Depuis deux ans, j'ai rencontré des citoyens nivernais qui, à titre associatif, professionnel ou personnel, ont compris les enjeux de la transition écologique et du développement durable et qui sont d'ores et déjà passés à l'action. Plus de 30 rencontres ont ainsi eu lieu, dans des domaines très divers et transversaux, qui vont de l'économie sociale et solidaire à l'industrie, en passant par la forêt, l'habitat participatif, l'alimentation de proximité, le commerce, la culture ou le tourisme, tous impliqués dans de bonnes impulsions écologiques...

Je souhaitais échanger avec ces Nivernais pour comprendre ce qui avait provoqué leur prise de conscience. Par ailleurs, je pressentais qu'ils pouvaient, par leur exemple, représenter des sources d'inspiration pour d'autres. Leurs projets, leurs actions ne se font pas sans obstacles et les contraintes (administratives, techniques ou financières) sont nombreuses. Pourtant, ils persévèrent.

C'est parce qu'au-delà des obstacles, ils voient dans la transition écologique des opportunités en matière économique, sociale et environnementale. Face à l'urgence environnementale et climatique, tout comme ces Nivernais engagés, il est temps d'agir ! Notre Département œuvre déjà à améliorer le bilan carbone de la Nièvre, par exemple en préservant la biodiversité (via sa stratégie partenariale) source de dépollution, ou encore en dimi-

nuant sa consommation énergétique (par la rénovation thermique des bâtiments, collèges ou logements des particuliers). Au-delà de ces démarches d'atténuation des émissions de gaz à effet de serre (éviter l'ingérable), il nous faut également nous engager dans une démarche d'adaptation au changement climatique (gérer l'inévitable) : agir pour ne pas avoir à subir. Les différents citoyens, acteurs du territoire, que j'ai eu la chance de rencon-



trer, ont accepté de participer à l'élaboration de cette stratégie départementale d'adaptation au changement climatique. Par ailleurs, j'ai demandé à ces personnalités, rencontrées depuis plusieurs mois, de former le premier cercle d'un Conseil départemental des citoyens en transition (CDCT) de plus vaste envergure. Le rôle de ce CDCT est d'apporter un regard neuf, différent, sur les politiques départementales à travers le prisme de la transi-

tion écologique et du développement durable. Nous voulons que cette nouvelle instance soit la plus autonome possible dans son mode de fonctionnement comme dans les sujets de réflexion, c'est pourquoi les membres de ce premier cercle décideront d'abord de leur propre organisation (ils pourront s'appuyer sur les moyens techniques et logistiques de la collectivité) et ensuite de la méthode pour élargir ce premier cercle.

Notre souhait est que ce Conseil des citoyens en transition devienne plus représentatif, afin qu'ensemble, collectivité et citoyens, nous puissions contribuer au mieux de nos possibilités à une transition écologique apaisée et concertée du Département. ■



TRANSITION ÉCOLOGIQUE DES INITIATIVES NIVERNAISES

Connus ou encore confidentiels, les exemples concrets de transition écologique qui suivent sont inspirants. Ils démontrent que, malgré les difficultés de tous ordres, quand on veut prendre conscience de l'environnement et faire un geste pour un développement plus durable, c'est tout à fait réalisable au quotidien, et à l'échelle locale...



*NATUR ET O : L'INSTITUT DE BEAUTÉ BIO

Marie Cabanes a un principe: proposer aux client(e)s de son institut de beauté, situé Faubourg du Grand MoÛesse à Nevers depuis dix ans, de « *se faire plaisir, avec des résultats visibles, tout en respectant la nature et la planète* ». Dès le départ, en mai 2010, la professionnelle de la beauté a eu l'idée d'utiliser des produits bio et/ou naturels, pour réaliser les soins, les épilations, les massages, la détente. « *C'était d'abord pour donner une chance à de jeunes marques spécialisées sur ce créneau, et aussi pour vérifier que ces produits ne sont pas testés, avant, sur des animaux* » rappelle-t-elle. Et puis ce sont des marques fabriquées en France, un autre argument que la commerçante met en avant... Si bien que, dix ans après, une clientèle fidèle est au rendez-vous ! « *La cire bio que j'emploie est très demandée, notamment par des personnes qui éprouvent une certaine sensibilité, parce qu'elles sont sûres de ne voir apparaître aucune réaction* » ! La clientèle, justement, « *ce sont des personnes hyper-sensibles qui viennent pour ça, mais aussi, plus classiquement,*

pour le contact avec l'une des six salariées de l'institut, avec qui des liens se sont établis sur la durée, ou encore occasionnellement, juste pour un bon moment de détente ». Le fait que les produits soient bio attire peut-être une plus grande population, notamment les personnes qui cherchent des cosmétiques spécifiques, sans acheter de soin. Le fait que cet institut soit le seul de l'agglomération neversoise à proposer ces produits draine certainement plus de monde, « *par le bouche-à-oreille* », selon Marie. Sans citer de marque, elle prend l'exemple d'un produit à base de plantes, « *qui existe depuis plus de quarante ans et qui a des résultats* ». Ou encore de ce maquillage couleur caramel, dont 5 % des bénéfices sont reversés pour la préservation de la nature. Le bio comme un argument de vente ! « *Mais nous le faisons depuis dix ans, alors que ce n'était pas encore la tendance actuelle* » se justifie Marie. Et ça marche ! Il y a cinq ans, elle a agrandi son magasin par l'étage. Et elle garde dans un coin de sa tête l'idée de faire de nouveaux aménagements. Quitte à embaucher de nouvelles mains, « *qui ne sont pas toutes forcément sensibilisées au bio au départ, mais qui se mettent vite dans le bain* ». Quand le bien-être peut se conjuguer au

respect de la nature, Marie Cabanes est toujours partante. Elle n'a pas été très dure à convaincre. « *Mon grand-père était un entomologiste conservateur d'un museum d'histoire naturelle, dans le Vaucluse, et chez lui, il n'était pas question de micro-ondes à la maison. Il était déjà en avance sur ces questions-là* » détaille-t-elle. Sa sensibilité pour le bio vient de là. Et peut-être aussi du fait qu'avant de monter son institut à Nevers, elle travaillait dans une parfumerie « *dont les odeurs, bien qu'agréables, n'avaient pas grand-chose de naturel* » !

*LA RECYCL' : DU TROC MAIS PAS QUE...

A Lormes, depuis 2014, une association propose un lieu où l'on peut troquer des objets, des meubles et de la décoration, à forte valeur esthétique, qui peuvent y retrouver une deuxième jeunesse. On ne redira jamais assez qu'il est toujours plus écologique de recycler des vieux objets que d'aller en acheter de nouveaux, de qualité parfois hasardeuse, dans des enseignes spécialisées bien connues issues du nord de l'Europe... Il y a cinq ans, l'association La Recycl' est née à Brassay, puis pour des raisons d'espaces de stockage, à Lormes, autour d'un noyau dur de



bénévoles. « *Nous sommes tombés amoureux du lieu, dit Jérôme James, le président fondateur de la structure, notamment parce que le site de Lormes était une ancienne boutique de 1500 m²* ». Du coup, les membres ont eu l'idée d'en faire un lieu, certes ouvert à la recyclerie, où l'on vient déposer et acheter des objets, mais aussi et, peut-être surtout, un espace de vie, de rencontres, d'échanges, avec un coin bar-à-vin, restauration, spectacles, conférences et concerts... Un lieu de vie ouvert à tous, où l'on peut faire du troc, mais où il y a une vie sociale et culturelle, en accord avec la Coopérative des savoirs et les autres acteurs du territoire. Depuis juillet 2015, chacun peut devenir membre associé pour dix euros à l'année. A ce compte, une trentaine de bénévoles constituent l'association, « dont une dizaine forment le noyau dur » relate Jérôme James. Depuis 5 ans, La Recycl' a écoulé autour de 40m³ de petits meubles et d'articles de décoration recyclés, mais l'activité prend moins de place que la partie vie sociale. « *Nous avons un problème de gestion RH. Ce sont des bénévoles, et, entre le fait d'aller cher*

cher les déchets quand on nous appelle et le fait de tenir la boutique, après avoir fait le tri nécessaire, nous avons des difficultés, comme toute association, pour tenir nos horaires d'ouverture. Les bénévoles s'essoufflent ». Surtout que la demande est importante : les clients sont des gens du territoire mais aussi des résidents secondaires qui ont de l'appétence pour la décoration, pour des objets insolites et peu communs. « *Ils savent que nous avons une approche esthétique : nous trions et nous sélectionnons des objets et de la décoration dont nous estimons qu'ils ont une certaine qualité, de la vaisselle ancienne, des lustres, des livres, des tables, des chaises qui ont une âme* ». Pour Jérôme James, fondamentalement, et c'est ce qui rend La Recycl' actrice de la transition écologique, « *nous trouvons mal de jeter un objet dont nous savons qu'il a monopolisé le temps, l'énergie et le travail d'une personne pour le fabriquer. On ne jette pas à la poubelle une table d'ébéniste, qui a 50 ou 100 ans, et qui a pris une semaine de la vie d'un artisan* » ! Cette philosophie mérite d'être encore plus partagée. Jérôme James lance un

appel à toutes les bonnes volontés. Si redonner une deuxième vie à des objets de qualité intéresse les citoyens, ne pas hésiter à contacter l'association pour s'y investir. Pour l'instant, la Recycl' est fermée d'octobre à mai, faute de bras, mais les membres aimeraient bien développer l'activité. **Contact : larecycl@gmail.com**

* OFFICE NATIONAL DES FORÊTS : EXPLOITATION SOUTENUE MAIS SOUTENABLE

La forêt publique, dans le Morvan, représente 15 % de la surface forestière totale, entre forêts communales et forêts domaniales. Gestionnaire, l'Office national des forêts (ONF) expérimente, parfois depuis très longtemps, des modes de gestion à la fois soutenus et soutenables pour l'environnement. C'est le cas à Dun-les-Places, où 60 ha sont gérés en production de bois à haute valeur ajoutée économique, tels que les Douglas, hêtres, chênes, sapins, mais avec un système de futaie irrégulière, confie François Kocher, le responsable de l'unité territoriale Aval-lonnais-Morvan de l'ONF, à la tête d'une équipe 10 collaborateurs. « *Nous répondons à une demande de gens sensibles à une sylviculture performante mais pas industrielle, avec de très beaux peuplements, des essences mélangées, très esthétiques, et de toutes tailles. Cette pratique se démarque de la monoculture du Douglas, en lignes, et laisse place à une part rêvée de ce que les Morvandiaux considèrent être leur forêt traditionnelle* » explique le responsable : « *un peu comme leur jardin secret* » ! C'est dans les années 50 que les forestiers ont eu l'idée de créer des peuplements de feuillus, à la base, où l'on a introduit des résineux, mais pas en ligne, en mettant en avant une irrégularité des boisements. A Dun-les-places, ces parcelles irrégulières sont suivies attentivement par le Réseau de recherche et développement





de l'ONF, en partenariat avec un collègue du Centre régional de la propriété forestière (CRPF), qui gère la forêt privée. Cette gestion inégale, bien qu'intense, est officialisée par une sorte de plan de gestion, intitulé Plan d'aménagement forestier. « *Au-delà d'une production soutenue, nous ne sommes pas insensibles à l'existence d'arbres petits, moyens et grands* » qui constitue une forêt remarquable et écologiquement plus riche. C'est sans doute pour cette raison que ce mode de gestion se développe, d'ailleurs. « *L'intérêt écologique est très clair* » dit François Kocher, qui énumère : « *on ne coupe pas rapidement, c'est-à-dire qu'il y a un mélange d'essences de tous âges et de toutes tailles et on pousse les arbres beaucoup plus à leur optimum. Et puis cela facilite la création d'un meilleur humus, de minéraux de qualité, une faune et une flore beaucoup plus développées. Surtout, demain, en cas de catastrophe, comme une tempête, les arbres ont déjà eu le temps de produire leurs propres semis. Il y a donc une régénération continue, même quand les plus gros arbres viennent à disparaître* »... Et ce n'est pas le moindre atout : « *cette gestion fait une priorité à l'humain, puisque les forestiers n'utilisent pas d'abatteuses et que l'impact sur le sol est bien moindre* » ! Preuve que soutenu se conjugue avec soutenable : « *les forestiers des années 50 étaient des pionniers qui ont montré la voie* » !

* MORVAN : UN GROUPEMENT POUR ACHETER DES PARCELLES DE FEUILLUS

En 2003, une Morvandelle de naissance, Lucienne Haese, a l'idée de créer le Groupement forestier pour la sauvegarde des feuillus du Morvan, en réaction à la politique de tout-enrénement des industriels de la filière bois. Pour dénoncer cette monoculture du Douglas, qui abîme la forêt traditionnelle, elle pense que le seul moyen c'est qu'un maximum de particuliers deviennent propriétaires forestiers, à la fois pour être entendus des gestionnaires habituels, mais aussi pour agir concrètement pour une forêt irrégulière et sans coupe rase. Depuis 2003, donc, des privés peuvent acquérir des parts d'une Société civile immobilière (SCI), moyennant 160 euros la part, afin d'aider le Groupement à racheter toujours plus d'hectares de forêts et les gérer de façon plus responsable. « *Nous avons une approche très proche de l'agriculture biologique par rapport à l'agriculture conventionnelle* » explique Ghislaine Nouallet, co-gérante du Groupement forestier pour la sauvegarde des feuillus du Morvan. Attention ! « *Nous ne sommes pas par principe contre le Douglas ou l'épicéa, mais nous disons que nous pouvons avoir une certaine rentabilité économique tout en respectant la fonction de protection écologique des forêts et en les gérant de la manière la plus naturelle et discrète possible* ». Ainsi, il y a une intervention humaine, mais pas de

gros engins... Ils sont désormais 700 sociétaires, issus de la zone du Parc naturel régional, à avoir acquis, ensemble, 300 ha répartis en 17 forêts, dont la moitié dans la Nièvre. La plus grosse parcelle atteint 50 ha sur la commune de Villapourçon. « *Nous avons un expert forestier accrédité par l'association Prosilva, qui dans toute la France, s'adresse à toutes les personnes sensibilisées aux forêts qui souhaitent changer de système de gestion, et diffuse des documents techniques. Nous favorisons une production de forêts magnifiques, mélangées en essences, en âges et en tailles, et c'est comme ça qu'on trouvera les moyens de la résilience par rapport au réchauffement climatique. L'écosystème saura faire, nous n'avons qu'à l'accompagner mais pas à le gérer avec des monocultures qui sont une folie* » assène Ghislaine Nouallet. Acheter des forêts pour les gérer à sa façon, plus respectueuse de l'environnement... Voilà une démarche éminemment citoyenne !

* HABITAT PARTICIPATIF : UNE ASSOCIATION ET UNE SCI

Depuis 2018, le Moulin du Greux, à Urzy, fait l'objet de la création d'une association (Hop, Hop, Hop) et d'une société civile immobilière (SCI) d'attribution. La première regroupe une cinquantaine de membres de soutien (dont 10 membres actifs) tandis que la seconde réunit les habitants sociétaires de ce projet d'habitat participatif. Adhérents dans l'association, les 5 habitants sociétaires (3 foyers, par ailleurs membres fondateurs de l'association), détiennent des parts dans la SCI pour pouvoir habiter les lots qui constituent les 1000 m² du site du Moulin du Greux. Selon Emmanuelle Barreau, pilier de Hop, hop, hop, « *il s'agit d'une démarche citoyenne par laquelle un groupe de personnes a décidé de s'associer pour repenser leur logement, et en faire une démarche collective plutôt qu'un habitat individuel traditionnel où chacun est chez soi* ». Outre les trois maisons, habitées par chacun des foyers, des parties communes, telles qu'une salle dans le moulin, une cuisine, une salle à manger et bientôt une chambre d'amis, sont gérés en commun. « *L'idée est de pouvoir mutualiser*



les outils, la buanderie, l'électroménager, le jardin et le bricolage pour le bien commun. Cela permet de préserver la ressource naturelle en consommant moins. Les 6 ha de terrain sont entretenus dans le respect de la biodiversité de manière raisonnable... Et on vise l'autonomie alimentaire en fruits et légumes, en remettant en place un grand potager... Mais, pour les habitants participatifs, ce n'est pas qu'une démarche de transition écologique : c'est aussi reconquérir un autre mode de vie ». Vouloir agir autrement pour vivre mieux, cela passe aussi par le covoiturage, la mutualisation des achats d'alimentation, par exemple auprès d'une AMAP... « Quand l'un des habitants y va, il le fait pour tous les autres » dit Emmanuelle Barreau. Le projet est bien avancé : il attire les personnes intéressées par cette démarche citoyenne éco-responsable. « Une famille doit bientôt partir. Que les gens qui voudraient nous rejoindre n'hésitent pas à nous contacter ! Il y a quatre niveaux dans le moulin, pour une surface de 1000 m², ce qui nous offre un potentiel de développement futur intéressant ». Les candidats n'ont pas beaucoup besoin de forcer la main des pionniers. « Il y a des habitants qui travaillent plutôt dans le social et/ou la fonction publique à Nevers ou dans l'agglomération. Ce sont des gens qui sont déjà dans une certaine quête de

sens et d'une société plus solidaire » ! Les trois sociétaires initiaux ont acheté le moulin pour 240 000 euros, et les parts de la SCI ont ensuite été redistribuées. Preuve que l'habitat participatif, ce n'est pas que de l'habitat collectif privé...

* PANIERS SOLIDAIRES : DES LÉGUMES DE PROXIMITÉ

Depuis 2004, l'association Solidaires avec les paysans est une Association pour le maintien d'une agriculture paysanne (AMAP), créé à l'initiative d'Artisans du monde, du syndicat Solidaires du Département et de la Confédération paysanne, grâce à laquelle les citoyens adeptes des circuits alimentaires de proximité peuvent s'approvisionner en produits locaux. Dès le départ, « ce sont les légumes qui ont constitué le gros de l'activité » se rappelle Virginie Charrière, présidente de Solidaires avec les paysans. Christophe Soleilhac, premier maraîcher de la Baratte à avoir fourni des paniers, a été rejoint plus tard par Guillaume Debeer, qui avait bénéficié de l'espace-test de maraîchage mis en place par le Département et la ville de Nevers, avant de s'installer dans sa propre entreprise (la Baraque à bio). Aujourd'hui, une quarantaine de paniers sont délivrés chaque semaine, le vendredi entre 18 et 19h, à la ferme de Vaux à Varennes-Vauzelles, à autant de clients abonnés. Et les produits,

depuis 2004, se sont diversifiés, puisqu'on peut acheter, outre les légumes, les produits laitiers de la ferme du Val d'Osseux à Rouy, le pain de Gilles Vadrot à Rouy aussi, les lentilles et pois cassés de Carole Dubois, une productrice du Cher, les pâtes de la ferme du Rompué à La Fermeté ou encore les volailles de la Ferme du Four de Vaux à Varennes-Vauzelles. Selon Virginie Charrière, « chaque adhérent de l'AMAP verse une cotisation de 8 euros par semestre (16 euros par an), ce qui lui donne le droit de passer des contrats avec chacun des producteurs concernés, par type de produit, à qui il fera un chèque en fonction des quantités achetées ». Le plus long est de se pencher sur les contrats, deux fois par an, en décembre et en juin. « L'objectif partagé par les producteurs comme les acheteurs, c'est de se recentrer sur une économie de proximité, qui lutte contre le bilan carbone, de faire vivre des familles d'agriculteurs, de simplifier et de diversifier la réponse à la demande alimentaire du bassin de population » selon la présidente de l'AMAP. Tout le monde y trouve son compte et les prix pratiqués sont à peine plus élevés, voire moindres, que ceux de la grande distribution. On trouve par exemple des poulets bio à 8 euros. « L'intérêt, d'un point de vue citoyen, c'est de trouver des produits sains, impactant le moins possible l'environnement, grâce à un choix plus large que ce que l'on trouve habituellement dans le commerce ». L'important, c'est de pouvoir offrir une alternative à la grande distribution, et même aux magasins spécialisés, sans que cela ne cause de préjudice à ces derniers. « Nos adhérents sont plutôt issus de l'agglomération de Nevers et, depuis quatre ans, et la mise en place de notre page Facebook, nous ressentons une demande de plus en plus grande » indique Virginie Charrière. « Grâce à nous, les citoyens qui veulent favoriser la transition écologique et la relocalisation de l'économie peuvent le faire » ! Et il n'y a pas de produit conditionné, pas de plastique, que quelques sacs en papier mais pas d'emballage ! De quoi encourager les bonnes pratiques... ■

UNE SECONDE VIE
POUR LES OBJETS !



En 2020, la recyclerie Seconde Vie installée à Fourchambault fêtera ses 5 ans. Malgré les réticences rencontrées au début, Aurore Girard contribue fièrement à une gestion responsable de notre environnement et de notre quotidien.



Il est vrai que les débuts n'ont pas été faciles, peu de personnes croyaient en son projet mais Aurore Girard s'est accrochée. L'idée, elle l'avait déjà en tête quand elle était salariée, après une période de galère (RSA), elle s'est lancée : « *J'avais l'exemple de ma cousine installée en Picardie qui a ouvert une recyclerie, il y a un peu plus de 10 ans. Et ça marché donc je me suis dit que je pouvais le faire...* » Elle crée alors son association Seconde Vie Recyclerie qui a pour objectif de lutter contre l'exclusion sociale par la rénovation et la vente de matériel de seconde main. Rapidement, elle se heurte à un problème majeur, à savoir trouver une surface de vente. Sans local, l'association a commencé dans une maison mais très vite le manque de place s'est fait ressentir. À partir de là, il a fallu trouver un lieu suffisamment grand afin de stocker les marchandises récupérées. Les locaux sur Nevers étant trop onéreux, ses recherches l'ont conduite à Fourchambault et depuis la recyclerie ne cesse de croître. Elle s'est agrandie dernièrement et s'étend désormais sur 450 m². D'après Aurore Girard, malgré cet agrandissement, il « *manque encore de la place* » pourtant le moindre centimètre est exploité. Les petits meubles côtoient les ustensiles de cuisine, la vaisselle, les babioles, les vêtements et autres objets de déco, et au milieu de tout cela on peut même découvrir de vieux vinyles, des CD et des bouquins. Cela ressemble à la caverne d'Alibaba où tout semble posé à la va-vite mais détrompez-vous, ce soi-disant bazar est bien organisé.

La recyclerie s'est faite connaître via sa page Facebook où l'on peut découvrir les arrivages, les promotions du moment ou encore les événements de l'association. Le succès du lieu s'est également construit grâce à la fréquentation de professionnels tels que les brocanteurs et les antiquaires qui viennent régulièrement pour trouver la perle rare. Il en est de même pour les habitués qui viennent toutes les semaines afin de dénicher « le trésor ». Dénicher, c'est le mot, car il faut prendre son temps pour fouiner parmi les nombreuses étagères et se balader dans le dédale des allées. Ce lieu, Aurore Girard en est fier surtout quand elle en parle, on sent bien que son investissement va au-delà. Elle reconnaît que cette réussite elle la doit surtout à son équipe de bénévoles et aux membres du bureau sans qui la recyclerie ne pourrait pas fonctionner. Mais comme toute association, ce qui fait le plus défaut, c'est le manque de « bras ». L'équipe de bénévoles est composée uniquement de dames, quand il faut porter les meubles et les cartons importants, c'est parfois compliqué. L'association recherche à ce titre des bénévoles hommes pour aider. Une autre difficulté vient se greffer, l'association n'a plus de véhicule, pourtant indispensable au développement de la recyclerie. Pas facile dans ces conditions de se déplacer pour récupérer les meubles et autres objets devenus encombrants souvent destinés à la déchetterie. Mais Aurore Girard n'est pas du genre à se laisser abattre, maintenant elle loue un véhicule pour répondre

à la demande des particuliers, et surtout elle est épaulée par les bénévoles qui n'hésitent pas à utiliser leur véhicule pour transporter la marchandise. Elle peut aussi compter sur l'aide de sa famille et des amis. Une organisation bien huilée donc qui contribue sans conteste à une augmentation du chiffre d'affaires et à la fréquentation qui permet à Aurore Girard d'être salariée en CDI depuis 2018. Son ambition pour l'avenir, c'est sans doute de trouver un lieu plus grand, à Fourchambault ou ailleurs avec un loyer modéré, acheter un véhicule et par-dessus tout, elle aimerait embaucher une personne. Comme quoi, les petites idées peuvent donner des ailes. Plus important encore, elles contribuent au développement d'une économie solidaire. ■

COMMENT ÇA MARCHE ?

Le principe est simple : les personnes peuvent venir déposer des objets en tous genres pendant les heures d'ouverture afin de leur donner une seconde vie. Il est vrai que ce qui est obsolète pour les uns, peut être utile pour les autres. Ensuite, ils sont revendus à moindre coût. Par contre, ce n'est pas une déchetterie, il faut tout de même effectuer un premier tri avant de donner ce qui vous encombre.

INFOS :
 Ancien local de la Générale Collectivités,
 24 rue du 4 septembre 58660 Fourchambault
 (côté fonderie, après l'église St Gabriel) / 06
 58 85 45 54 / Facebook : Association Seconde
 Vie Recyclerie
 Horaires d'ouverture :
 • mardi 14 h-18 h
 • mercredi, jeudi, vendredi,
 samedi : 10 h-12 h / 14 h-18 h





Emma Rigollet est installée depuis 13 ans à Savigny-Poil-Fol, après une reconversion et l'obtention de son diplôme BPREA. Elle décide d'exploiter une partie des terres de la ferme familiale pour proposer ses produits transformés, sur place, sur les marchés et même chez Secrets de paysans. Ses produits donnent l'eau à la bouche et font l'unanimité.

EMMA RIGOLLET

« JE NE ME VERRAIS PAS VIVRE AILLEURS. CE N'EST PAS UNE CONTRAINTE D'HABITER ICI, À LA CAMPAGNE. »

Nièvre Mag :

Comment êtes-vous arrivée dans la Nièvre ?

Emma Rigollet : Nous venons de l'Ain, une ville proche de Lyon. Mon mari connaissait Savigny, car son père a été élevé ici, dans la ferme où nous habitons. Il a toujours gardé un lien avec sa famille nourricière, donc quand le bien a été mis en vente, on en a fait l'acquisition. Au début, cela devait être une maison de campagne, mais on était tellement bien que nous nous sommes installés. Mon mari a facilement trouvé du travail et moi, j'ai fait une reconversion, j'ai passé mon BPREA ; du coup, j'exploite moins d'un hectare pour produire des fruits et des légumes que je vends transformés, sous forme de conserves.

NM :

Dans quel endroit du Département vous aimez vous ressourcer ?

ER : Alci, chez moi... à Savigny. Dès que j'ai un moment, j'emprunte les chemins de randonnée, ils sont nombreux par ici. Je reste dans les alentours, je ne perds pas de temps à prendre ma voiture, je vais marcher. À chaque fois, je découvre des endroits, le coin est riche et préservé, la nature est magnifique dans cette partie du département.

NM :

Y a-t-il une personnalité nivernaise qui revêt une importance particulière pour vous ?

ER : Je ne connais pas assez l'histoire de la Nièvre, je n'ai pas spécialement de personnalité nivernaise en tête. Ce sont plutôt, les premières personnes que nous avons rencontrées lors de notre installation. Il y a tout d'abord Bernard Leblanc, le maire, avec son accueil, son engouement, on sent tout de suite qu'il est impliqué, qu'il s'investit à fond pour son territoire. Il montre de l'intérêt aux personnes voulant s'installer, ce que nous n'avons pas dans les villes où on est trop anonyme. Sans oublier les

habitants qui nous ont bien accueillis. Je pense également à Jocelyne Guérin, maire de Luzy et vice-présidente du Conseil départemental, son investissement est extraordinaire. Grâce à ces rencontres, la ferme qui devait devenir une maison de vacances, est devenu notre lieu de vie.

NM :

Une spécialité gastronomique nivernaise qui vous met l'eau à la bouche ?

ER : La charcuterie ! C'est étonnant, je viens d'une région connue pour cette spécialité. Mais ici, elle est différente, le jambon persillé, le saucisson cuit... Je ne connaissais pas et j'ai découvert des spécialités incroyables. Ce qui est extraordinaire, c'est le folklore qui va avec, ici, on tue le cochon. Je n'avais jamais assisté à cette tradition. Sorte de rencontres inter-générationnelles avec une ambiance particulière, tout le monde fait quelque chose. J'ai découvert la tarte à la citrouille version sucrée, chez nous, c'est plutôt sous forme de soupe en version salée. C'est surprenant, mais c'est bon.

NM :

Quel regard vous portez sur le département ?

ER : J'ai un regard positif, surtout ici, dans cette partie du département. Ça bouge énormément, des personnes, les associations, les élus font bouger les choses. Ce qui est étonnant, c'est qu'avant, je vivais proche de Lyon, dans une ville, mais je n'avais pas de vie sociale... Ce qui peut paraître paradoxal ! Ici, c'est tout le contraire ; on prend le temps de rencontrer les personnes, de discuter. Ce qui est génial, c'est l'activité culturelle. On a beau être à la campagne, la culture se déplace. L'été, c'est la camionnette d'alimentation générale culturelle qui sillonne le département ; c'est aussi la programmation de La Maison. La culture se déplace, elle vient à nous, c'est un super concept. Par contre, j'ai du mal à entendre quand des gens se plaignent et disent qu'il ne se passe rien. Je ne suis pas d'accord.

NM :

Des espoirs pour le département ?

ER : Je souhaite qu'il y ait toujours plus de nouveaux arrivants, plus de touristes l'été, que tout cet ensemble crée encore plus de dynamique. Il n'y a que des bons côtés à vivre à la campagne.

NM :

Qu'est-ce qui vous fait rester ?

ER : Tout ce que je viens de dire, il fait bon vivre ici. C'est formidable, j'ai l'impression d'être tout le temps en vacances, quand j'admire le paysage, quand je prends le temps de discuter, d'aller me balader... Je me rends compte que je ne me verrais pas vivre ailleurs. Même si au début, les gens ne croyaient pas à mon projet. C'est vrai que j'ai dû faire rire quelques personnes. Tout le monde ici fait sa soupe, son potager... Mais depuis, j'ai fait un bout de chemin et ça marche plutôt bien. ■



Emma RIGOLLET , Mathieu BESSIERE

Le Potager de Seguret

Adresse : Séguret - 58170 SAVIGNY-POIL-FOL

Courriel : lepotagerdeseguret@gmail.com

Tel portable : 0614333138



POUR UNE NIÈVRE EN BONNE SANTÉ

Désormais l'offre faite aux étudiants concernant les études supérieures dans le domaine de la santé s'élargit. La première année de médecine sera dispensée à Nevers dès la rentrée 2020.



Les étudiants en médecine, boursiers du département lors de la rencontre du 20 septembre 2019.

Le 23 octobre dernier, le doyen et professeur de la faculté de médecine de Dijon, Marc Maynadié était à Nevers pour visiter le site Cobalt, futur lieu d'implantation de la nouvelle filière santé et valider la faisabilité du projet. Le site est équipé en outils numériques indispensables pour dispenser les cours à distance par visioconférence, car Marc Maynadié a bien précisé que « nous n'aurons pas de poste supplémentaire pour encadrer les élèves ».

Cette première année de médecine à Nevers ouvre de nouvelles perspectives pour les futurs étudiants du département. Elle vient également compléter l'offre dans l'enseignement supérieur de la santé. En effet, sur le site Cobalt, anciennement la caserne Pittié se trouve déjà l'IFSI (Institut de formation en soins infirmiers), l'IFEN (Institut de formation en Ergothérapie de Nevers) et prochainement la future école de kiné. Même si les effets ne vont pas se faire ressentir immédiatement, cette première année contribuera sans aucun doute à lutter contre la désertification médicale. ■

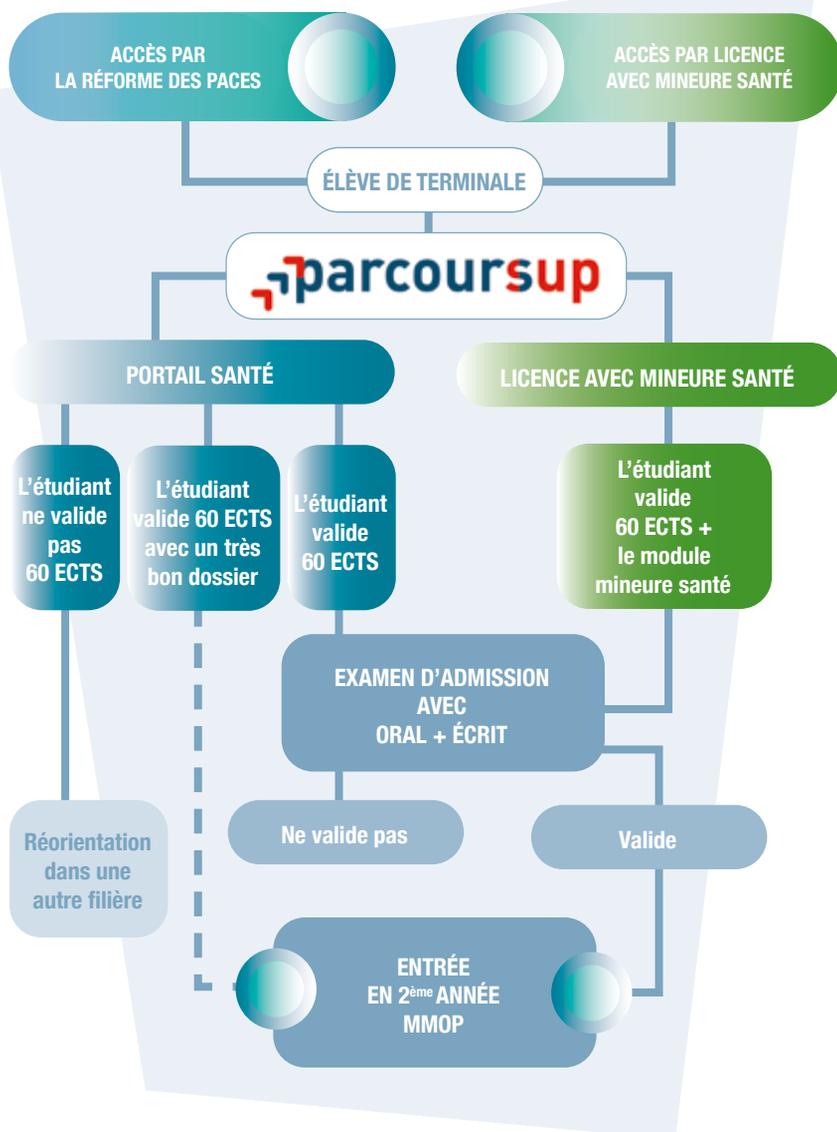
MIEUX COMPRENDRE LA RÉFORME

Dès la rentrée 2020, la PACES et le Numéris Clausus vont disparaître, ils seront remplacés par le PORTAIL SANTE. Cette réorganisation de ce cursus vise avant tout à modifier les processus de sélection en diversifiant les voies d'accès aux études de santé. Cependant, le nombre de places restera limité, il sera défini par chaque université en concertation avec l'Agence Régionale de Santé.

PREMIÈRE VOIE D'ACCÈS : LA « CLASSIQUE » PREMIÈRE ANNÉE DE MÉDECINE OU PORTAIL SANTÉ

Il s'agira de la voie classique pour un élève de Terminale souhaitant devenir médecin, pharmacien, chirurgien-dentiste ou sage-femme. Seules 60% des places de deuxième année (60% au maximum) seront accessibles via le portail santé. Le reste étant réservé à la deuxième voie d'accès. L'enjeu annoncé de cette réforme des études de santé est en effet de diversifier le profil des futurs professionnels.

COMMENT ÇA MARCHE ?



DEUXIÈME VOIE D'ACCÈS : LICENCES À MINEURE SANTÉ

Les élèves de Terminale qui ne sont pas sûrs de vouloir faire médecine pourront s'inscrire, également via Parcoursup, en première année de licence. Cette L1 devra comporter une mineure santé. Attention : cela concernera certaines universités. C'est cette seconde voie d'accès qui élargit le recrutement des études de santé aux étudiants issus d'autres cursus, elle a pour objet d'ouvrir l'accès à cette filière à des profils divers et différents.

EN CONCLUSION :

Il n'est pas possible de redoubler l'année de Portail santé. Mais les étudiants ayant échoué retenteront leur chance via une Licence à mineure santé. Ainsi, on n'aura qu'une unique chance pour chacune des deux voies : portail santé ou Licence. On comprend donc bien que le mode de sélection évolue, mais qu'il perdure, les prépas médecines continueront donc d'être fortement sollicitées, donnant la chance à une certaine catégorie d'étudiants.



LES SECTIONS SPORTIVES, VÉRITABLES VECTEURS D'ÉMULATION !

Longtemps connues sous le vocable « sport étude », les sections sportives scolaires sont apparues en 1996. Le plus souvent dispensées dans les collèges et plus rarement dans les lycées, ces formations spécifiques permettent aux élèves de concilier études et pratique sportive intensive.



Les sportifs de haut niveau ont toujours fait rêver de nombreux enfants, mais le sport demande parfois quelques sacrifices pour décrocher une qualification ou une médaille, il faut sans arrêt se donner à fond. Même si peu de jeunes arrivent au niveau national ou international, il reste une alternative pour vivre sa passion à 100 % : les sections sportives.

Pour intégrer ces sections, les jeunes intéressés doivent avoir en tête que cela présente un investissement constant qui implique un entraînement intensif tout en suivant normalement sa scolarité. Même si l'emploi du temps est le plus souvent aménagé, il faut compter 3 à 8 h en plus du volume de cours par semaine, à cela s'ajoutent les heures d'entraînements pra-

tiqués en club et / ou au sein de l'Union nationale du sport scolaire (UNSS) et les week-ends qui sont souvent réservés aux compétitions. Ce rythme physique soutenu demande de la rigueur, de la discipline, de la motivation et de la persévérance, des qualités essentielles pour suivre cette formation. ■

QUELS SONT LES COLLÈGES DISPENSANT LES SECTIONS SPORTIVES ?

- Collège Giroud de Villette (Clamecy) : handball mixte
- Collège Maurice Genevoix (Decize) : canoë-kayak mixte / football / rugby
- Collège Paul Langevin (Fourchambault) : basket ball mixte
- Collège François Mitterrand (Montsauche-Les-Settons) : VTT mixte
- Collège Les Courlis (Nevers) : football

COMMENT S'INSCRIRE ?

Dès le 2^e trimestre de l'année de CM2, il faut contacter le collège concerné afin d'y retirer un dossier d'inscription.

QUI ENCADRE ?

L'encadrement est assuré par les professeurs de l'établissement scolaire. Les élèves sont membres de l'association sportive du collège et participent aux rencontres organisées par l'UNSS.

ET APRÈS LE COLLÈGE ?

3 lycées sur le département proposent des sections sportives :

- Lycée Raoul Follereau (Nevers) : rugby mixte
- Lycée Romain Rolland (Clamecy) : handball mixte
- Lycée Maurice Genevoix (Decize) : football mixte

Y A-T-IL UNE SÉLECTION ?

Tout dépend du sport pratiqué, ces sections sont souvent très sélectives, car elles accueillent entre 15 et 20 élèves maximum par classe. Quand la sélection s'effectue sur dossier, il faut présenter d'excellents résultats scolaires et un bon niveau de pratique sportive. Certaines disciplines sportives sont soumises à une sélection sous forme de tests d'aptitudes physiques afin de choisir les meilleurs. Dans les deux cas, un certificat médical est demandé.



UNE SOIRÉE D'EXCEPTION POUR DES ATHLÈTES D'EXCEPTIONS !! LE SPORT DANS LA NIÈVRE SE PORTE BIEN !

À travers les quinze disciplines sportives représentées au niveau national et/ou international ce sont 100 athlètes qui ont reçu un trophée le 22 novembre dernier.



Les athlètes sont de plus en plus nombreux chaque année, de quoi se féliciter d'une telle réussite, on peut dire que le sport se porte bien dans la Nièvre. Conjointement organisée par les services communication et sport/culture du Conseil départemental, cette soirée rend hommage à ces sportifs de tout âge qui contribuent au rayonnement du territoire à travers leurs performances. Pendant presque 2 heures, les 100 sportifs se sont succédés sur la scène du réceptif de l'USON, allant chacun de son anecdote. Ils ont tous décroché une médaille nationale ou internationale. De très bons résultats pour le département, qui est l'un des plus sportifs par rapport à son nombre



d'habitants : plus de 700 associations, environ 57 000 licenciés pour un budget d'un million et demi. Lors de son discours d'introduction, Alain Lassus, président du

Conseil départemental, a souligné l'importance de cette dynamique sur le territoire, que le sport aidait à se dépasser : « à vaincre les difficultés en se forgeant un caractère, une personnalité, à triompher de la fatigue, à se surpasser. Des qualités qui conduisent aux performances, que cela soit dans l'effort solitaire ou collectif. » Cette année, 3 nouvelles disciplines ont été récompensées : le karaté, le twirling bâton et la course d'obstacles. Un trophée spécial a été remis à Jules Pommery pour son titre de champion d'Europe des moins de 20 ans et, Valentin Guet, arbitre de football, a été récompensé pour son parcours de vie. Lors de cette 3^e édition, un hommage à Jean-François Bernard, parrain de la soirée, a été rendu. L'occasion pour Jean-Louis Balleret, vice-président en charge du sport et de la culture de retracer le palmarès du cycliste nivernais. Une carrière professionnelle de 1986 à 1996, 10 ans d'expérience riches, intenses et de rencontres hors du commun. ■

ATHLÈTES QUI ONT REMPORTÉ DES MÉDAILLES INTERNATIONALES

JULES POMMERY
Saut en longueur
champion d'Europe U20

STÉPHANIE LEGARD
Sport de force, 2^e championnat
d'Europe Powerlifting-Open - de 47 kg

LAURA RUIZ
Céiste,
championne d'Europe C2 200m

LYDIE GROUET-MOLLING
Sport de force, Master 2-57 kg Power-
lifting, 2^e au championnat d'Europe

HÉLÈNE LASCOMBE
Boxeuse - vice-championne d'Europe
EBU - DE 56,8 kg

LE TEAM BMRT
Motocyclisme
3^e Coupe du Monde Endurance



LA TRANSVERSE SCÈNE OUVERTE...



Depuis 2004, la Transverse est installée sur la commune de Corbigny. Cette scène ouverte a créé une véritable effervescence en devenant un lieu incontournable de la culture en milieu rural.



Tout commence en 1995, quand une poignée d'anciens Tambours du Bronx décident de quitter le groupe pour créer les Metalvoice, bien décidés à proposer et créer une autre forme d'expression industrielle. La « poésie industrielle » était née ! En 2004, ils investissent l'ancienne usine Photosac à Corbigny, y installe la Cie et après 20 ans de création artistique et de performances dans l'espace public, les Metalvoice décident d'arrêter en 2016. Mais depuis 2006, la Cie s'est toujours inscrite dans une démarche d'ouverture et de promotion de la culture pour un public certes particulier, isolé des villes, où la culture n'a pas forcément sa place. De l'audace, il en fallu pour dépasser les a priori ; les artistes comme les habitants se sont apprivoisés, ils ont dû se comprendre pour au final permettre l'émergence d'un espace qui a désormais toute sa place. « On était pris pour des extraterrestres quand nous sommes arrivés » déclare Pascal Dores, directeur artistique, « chacun se toisait, les artistes avaient tendance à prendre les habitants pour des taiseux, et eux prenaient les artistes pour des allumés, avec cette arrière-pensée, la culture : c'est pour la ville. Mais petit à petit, c'est devenu un vrai partage de connaissances. » Avec le temps, la Transverse fait partie du paysage rural et s'intègre parfaitement. En 2011, elle devient officiellement un lieu culturel dédié à la création et à la production des arts

de la rue. « On a fait émerger un lieu avec une vraie saison, avec des résidences, des actions à destination des habitants ; on a créé une vraie économie ! » Cette fabrique de spectacles a trouvé sa raison d'être et devient le parfait outil artistique au service du territoire et des populations. Ici, toutes les expressions et formes artistiques sont les bienvenues, que cela soit du théâtre, du cirque, de la musique, des marionnettes, de la danse, des arts plastiques,... tout ce qui compose les « arts de la rue ». Depuis 3 ans, début juin, la Transverse propose une Scène Ouverte aux Arts Publics (SOAP), la scène est ainsi dématérialisée et s'étend sur 3 EPCI (Tannay-Brinon-Corbigny, Haut Nivernais Val d'Yonne et Morvan Sommets et Grands Lacs). Le territoire devient une scène éphémère, mobile où les rencontres deviennent propices entre habitants, visiteurs occasionnels, environnement et artistes. Rattachée au label CNAR-EP (Centre Nationaux des Arts de la Rue-Espace Public), la Transverse a une meilleure visibilité mais surtout elle est reconnue, devient établissement de référence pour les arts de la rue sur le plan territorial, national et international. La Transverse c'est aussi une 3^e édition en mai des MAI 1ères, spécialement dédiées aux avant premières de 3 spectacles en résidence. La Transverse, c'est aussi des ateliers de cirque de septembre à juin avec l'association Dyslex-cirque ainsi que de nom-

RÉSIDENCES / ACTIONS CULTURELLES

La Transverse accueille chaque année en résidence entre 12 et 15 Cies. Lors de ces résidences, les Cies bénéficient d'une prise en charge de A à Z, du transport, de l'hébergement, de la nourriture... Elles se consacrent uniquement à la création. Ces résidences se déroulent à la Transverse ou sur le territoire (décentralisées, itinérantes, créations in situ), suivant le projet de création et l'avancement du spectacle, les artistes accueillis proposent des ateliers spécifiques ou actions culturelles dans et hors les murs auprès des publics scolaires, associatifs, privés... Véritable tremplin pour comprendre la démarche artistique dans sa globalité (propos, formes, esthétismes) et pour visualiser tout le processus de la création donnant la possibilité aux différents publics de devenir des acteurs du spectacle. Les sorties de résidence sont l'occasion pour les artistes de présenter leur spectacle et/ou création, l'occasion pour le public d'amener une critique constructive en vue d'améliorer la représentation.

breux autres projets déclinés pour les collégiens, les lycéens et les habitants du territoire. Au fil des années, la Transverse est devenue un pôle ressource aidant de nombreuses associations culturelles par le prêt de matériel de son, de lumières, de scène, ou par la mise à disposition de l'atelier pour les Cies voisines. La Transverse a un bel avenir, « Un beau parcours » dont s'enorgueillit Pascal Dores, qui doit cette réussite aux différents projets, à cet espace commun pour et avec le collectif et aussi grâce aux subvention sans quoi ce lieu ne pourrait exister. ■

Retrouvez toutes les actualités sur la page Facebook : La Transverse ou sur le site : metalvoice.com



BIENVENUE DANS L'UNIVERS POP ET DÉCALÉ DE THIERRY VASSEUR ET GISELE DIDI



L'Oeil à facettes/ Didi de Mars: une association, 2 espaces, 2 photographes, une seule envie : « partager » leur art.

Ces 2 photographes parisiens se sont installés dans la région en 2013, ils ont choisi un coin de campagne nivernaise, Sardy-lès-Epiry, pour « repartir de zéro et se créer un capital pour l'avenir ». En 2017, ils investissent l'ancienne quincaillerie de Lormes pour y ouvrir une galerie d'art un brin décalée.

L Au premier abord, l'Oeil à facettes ne ressemble pas à une galerie d'art. Cela s'apparente plutôt à un marché vintage où l'on peut chiner de vieux vinyles, des livres d'art, des affiches, des meubles et des objets des années 60. Rapidement, l'œil est attiré par de grands formats accrochés çà et là aux murs. Ils sont très colorés, ont un côté POP Art façon Andy Warhol. Certains représentent des femmes « sexy » sublimées par ces touches de couleurs vives et éclatantes, des robots et par endroit, des photos noir et blanc. L'ensemble donne le ton, une atmosphère particulière se dégage dans cet endroit, c'est comme un voyage à travers le temps, à la frontière du réel, à mi-chemin entre un épisode de The Twilight Zone ou d'une BD des comics américains. En fait, ce sont les archives authentiques et originales des photographies de Thierry Vasseur.

Son nom ne vous dit peut-être rien mais au détour d'une librairie ou d'une brocante vous êtes forcément tombé sur les romans d'espionnage SAS de Gérard de Villiers, le photographe Thierry Vasseur a collaboré 11 ans avec l'auteur, au total 50 couvertures de livres. Même si cela remonte à quelques années, ce succès lui colle encore la peau... L'Oeil à facettes est à l'image de ses créateurs, un brin décalée mais avec cette envie de partager leur savoir et d'ancrer Lormes dans la photographie. Leurs travaux photographiques sont très différents, chacun déclinant à sa manière leur regard. Pas de rivalité ni de compétition entre eux, ils se complètent et vivent pleinement leur art. Depuis peu, Gisèle Didi a ouvert son propre espace d'exposition, contigu à l'Oeil à facettes. Didi de Mars nous plonge dans un univers anachronique, extravagant avec un brin de « folie » parfaitement maîtrisé. La photographie devient alors une installa-

tion plastique voire une performance. L'association est un lieu ouvert à tous qui dispose d'un studio photo, propose tout au long de l'année des prestations (photos scolaires, d'identité, de famille, d'objets, de tirages et de numérisation de fichiers), l'animation d'ateliers à destination des partenaires associatifs locaux et des habitants du Morvan, des conférences. Au sein de ces 2 galeries, l'association organise tous les ans en avril un festival Expolaroid durant lequel Lormes se transforme. Le moindre espace est investi, à l'intérieur ou à l'extérieur les œuvres s'exposent. ■

PLUS D'INFOS :
L'Oeil à facettes / Didi de Mars
11 et 13 rue du Pont national 58140 Lormes
03 45 80 91 91
loeilafacettes@gmail.com
facebook.com/loeilafacettes
Ouvert le mardi, vendredi et samedi
de 11 h à 18 h, le jeudi de 10 h à 18 h

VOTRE AVIS NOUS INTÉRESSE! NIEVREMAG

évo!ue !...

Et pour cela, nous avons besoin de vous !
Format, photos, articles, rubriques...

ON VOUS ÉCOUTE !

Venez répondre à notre sondage sur notre site

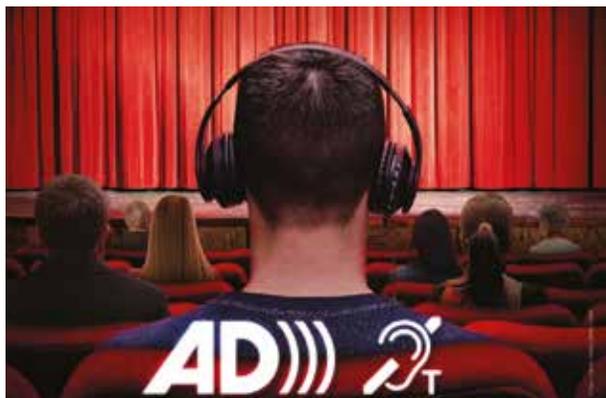
www.nievre.fr



DU NOUVEAU

À LA MAISON

LA MAISON - NEVERS



Afin que la culture soit accessible à tous, la Maison propose deux nouveaux services : l'audiodescription et l'amplification sonore. Les malvoyants et malentendants pourront assister à certains spectacles. La Maison s'est équipée de 35 casques audio et a sélectionné trois pièces de théâtre : Les Naufragés (14/01), La vie de Galilée (17/01) et La machine de Turing (6/02). ■

Attention, c'est uniquement sur réservation : 03 86 93 09 09

PAGES

HIVERNALES

9 FÉVRIER 2020 - LA MAISON - NEVERS



Les 70 musiciens confirmés et amateurs de l'Orchestre d'Harmonie de la ville de Nevers seront sur la scène de la Maison sous la direction de Bruno Boutet, le dimanche 9 février dès 17 h. Cet ensemble regroupe la famille des bois, des cuivres et des percussions et a pour objectif de promouvoir le répertoire contemporain. Au programme de ce dimanche : les Mouvements frénétiques et les 917 de Kosmicki. ■

Renseignement et réservations : ohvn58@gmail.com / 07 68 69 79 27.

Tarifs : 10 euros / gratuit pour les moins de 12 ans.

LE THÉÂTRE DU TEMPS PLURIEL ET SON VOYAGE DÉGUSTATIF

18 DÉCEMBRE 2019 AU 17 JANVIER 2020 - DÉPARTEMENT

THÉÂTRE DU TEMPS PLURIEL

Dans le cadre de la délocalisation des spectacles de La Maison, le Théâtre du temps pluriel présentera une dégustation littéraire le 18 décembre à Entrains-sur-Nohain, le 19 à Fours, le 20 à Sougy-sur-Loire et le 17 janvier 2020 à Lormes. Dans une ambiance conviviale, Olivier Broda fera voyager le spectateur à travers les mots avec comme guide quelques vigneron qui jalonneront ce périple. Des textes et des mots pour les oreilles, des vins et des arômes pour les papilles. ■



LA FÊTE DU VIOLON... À LUZY ET SES ENVIRONS...

21, 22 ET 23 FÉVRIER 2020 - LUZY ET SES ENVIRONS...



Pendant un week-end, tout Luzy va vivre à l'heure du violon. Le samedi en journée, 3 groupes proposent 12 micro-concerts dans les cafés, commerces et restaurants. Le « in » et le « off » multiplieront les « bœufs », les expositions et les séances de cinéma. Des stages auront aussi lieu aux quatre coins de la ville, qui se trouvera emplie des sonorités du violon, et des ateliers de danse s'ouvriront à d'autres villages du canton... Le soir, les concerts jazz, swing, baroque, issus du Morvan, de Turquie ou d'Irlande seront le point d'orgue de ces trois jours populaires bien remplis ! ■

www.feteduviolon.com

LES DUOS DE RETOUR AVEC TANDEM !

13 AU 16 FÉVRIER 2020 - NEVERS



Le festival est de retour pour une 7^e édition. La particularité de ce festival, c'est que des binômes inédits, éclectiques et même surprenant expérimentent de nouvelles formes artistiques avec des projets souvent inattendus. Au programme : des ateliers, des rencontres, des tandems dispersés dans différents lieux de Nevers. Entre lectures musicales, performances, installations sonores, Tandem c'est une façon de découvrir la littérature et l'art autrement en faisant de la lecture un art vivant et dynamique. ■

Le programme est disponible sur www.tandemnevers.fr

POUR ALLER OÙ ? AUX FORGES ROYALES DE GUÉRIGNY...

14 MARS 2020 - 20H30 - GUÉRIGNY



C'est à un voyage poétique à la lisière du théâtre et du cirque auquel nous convie la Compagnie K-Bestan. Dans une gare, deux passagers attendent un train, sous l'œil d'un guichetier qui s'est depuis longtemps fondu dans le décor. Premier jour d'une nouvelle vie pour l'une et fuite en avant pour l'autre, ces départs sont propices à la rencontre entre deux êtres que tout oppose... Ce spectacle nous fait voyager, comme un conte animé, au cœur des relations humaines dans toute leur fragilité, leur violence et leur beauté... ■

0652742654 / www.theatredesforgeriesroyales.com



AGENDA

HORS LES MURS !

ÇA ME VEXE !

4 AVRIL 2020 - CLAMECY



Durant la phase des travaux du Café Charbon, toute l'équipe reste sur le pont et propose une programmation hors les murs.

Il faut être patient, car le prochain concert c'est le 4 avril à Clamecy (salle polyvalente) avec un tarif unique à 10 euros.

Mademoiselle K rejoue et recrée son 1^{er} album « ça me vexé » sorti en 2006. Réservez votre soirée car c'est la seule et unique date en Bourgogne pour Katerine Gierac et ses 3 garçons. ■

On réserve sa place sur le site : www.aucharbon.org

LE FESTIVAL

TÉLÉRAMA

15 AU 21 JANVIER 2020 - NEVERS



Pour cette 23^e édition, l'association ACNE qui promeut le cinéma d'art et d'essai, est partenaire du festival. Si vous avez raté des films dans l'année, le festival sélectionne ses coups de cœur et les meilleures films pour la plus grande joie des cinéphages, avec un tarif unique de 3,50 euros la séance. ■

Retrouvez la programmation et les horaires des films :

www.cinemazarin-nevers.fr / <https://acne.pagesperso-orange.fr/>

L'ACNE FÊTE SES 30 ANS !

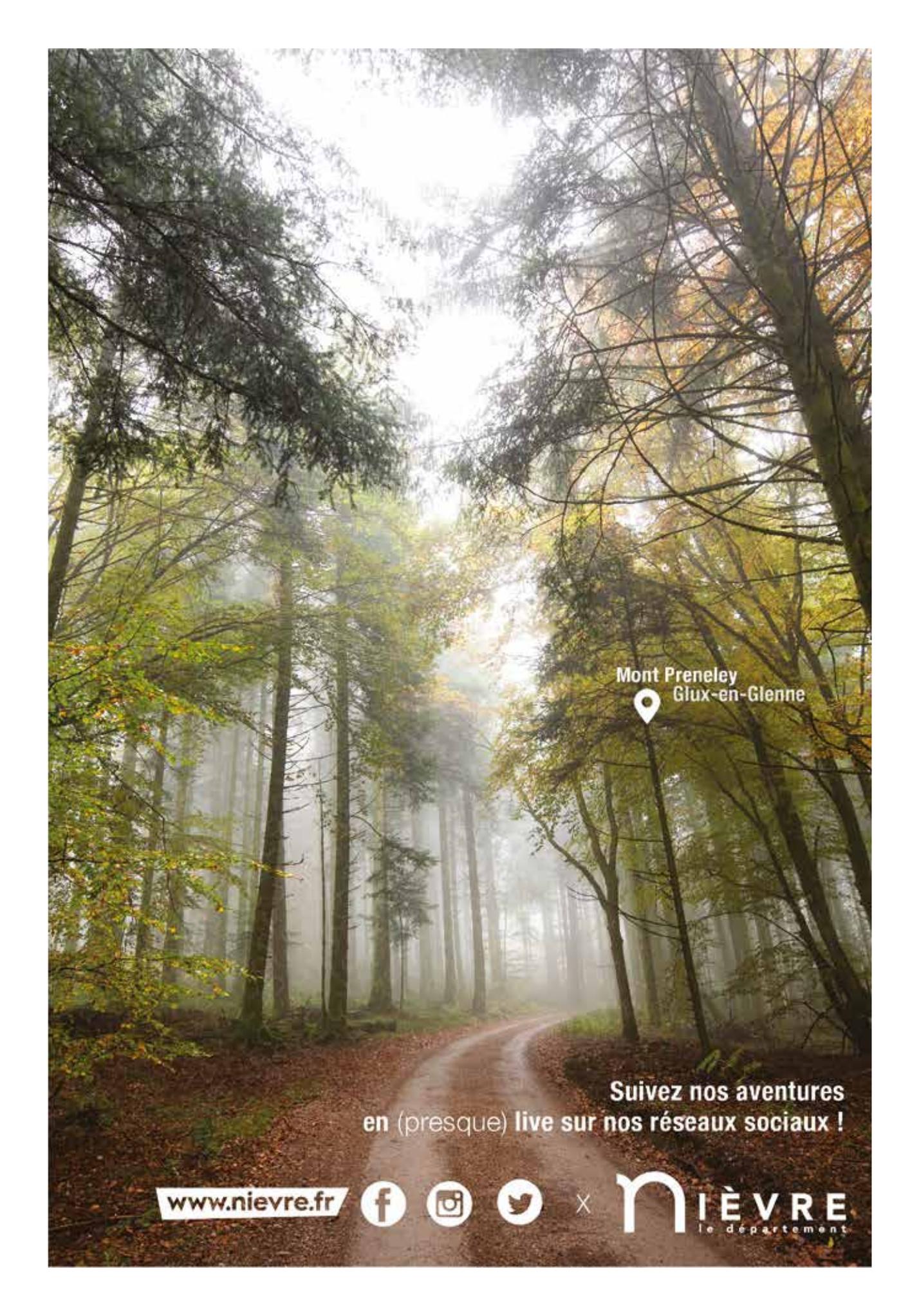
DÉBUT 2020 - NEVERS



Pour fêter cela comme il se doit, en images, l'association des cinéphages de Nevers proposera des festivités toute l'année.

Un programme riche avec des surprises, la venue de réalisateur, des avant premières, des réflexions sur le travail de la composition de musique à l'image, le ciné-philo. ■

Retrouvez le programme sur <https://acne.pagesperso-orange.fr/>



Mont Preneley
Glux-en-Glenne



Suivez nos aventures
en (presque) live sur nos réseaux sociaux !

www.nievre.fr



NIÈVRE
le département



VIVRE LA NIEVRE

POUR EN FINIR AVEC LES DÉFAILLANCES EN MATIÈRE DE SANTÉ !

Les études se succèdent d'année en année et le constat est toujours le même : la santé des Nivernais est moins bonne que celle constatée pour l'ensemble des Français.

Les raisons sont nombreuses mais celles liées aux difficultés d'accès aux professionnels de santé et les problèmes que rencontrent les établissements hospitaliers n'y sont pas pour rien... départs en retraite de médecins non remplacés, services d'urgence menacés à Clamecy, de chirurgie à Decize, incertitudes sur l'avenir du centre hospitalier spécialisé de La Charité, service d'urgence de Nevers saturé... enfin, fermeture de la chirurgie de la clinique de Cosne-sur-Loire menaçant l'ensemble du pôle de santé de cette ville qui rayonne sur 70 000 habitants.

Les collectivités, de leurs côtés, prennent leur part pour trouver des solutions : mise à disposition de l'immobilier pour accueillir les étudiants en médecine ou infirmiers, maisons de santé intercommunales, bourses départementales... qui participent à la réponse qui doit être apportée aux Nivernais. De même, le service départemental d'incendie et de secours intervient pour pallier les défaillances sanitaires et se trouve désormais sursollicité. Elles le font en dehors de leurs compétences car en France cette compétence relève de l'Etat. Elles en assument les charges alors que leurs finances sont tendues.

Nous attendons de l'Etat qu'il prenne ses responsabilités en permettant un égal accès pour les Nivernais aux services sanitaires dont ils ont besoin et prenne à bras le corps la santé des Nivernais comme il le fait sur d'autre partie du territoire national. Nous y avons droit !



Patrice Joly
Président du groupe
« Vivre la Nièvre »
Majorité départementale

LA NIEVRE S'ENGAGE

Le développement durable, c'est répondre aux besoins du présent tout en préservant les ressources des générations futures. Aujourd'hui plus que jamais le développement durable apparaît comme une nécessité au delà de toute étiquette politique. Toutefois, ce besoin de préservation et d'adaptation aux changements climatiques nécessite un choix politique fort et une prise de conscience collective. Chacun aujourd'hui participe à l'écologie sans être forcément conscient. Au niveau de la Collectivité, certaines actions sont de l'ordre du symbolique (planter quelques arbres), d'autres sont plus essentielles (réduire les dépenses énergétiques, modifier les habitudes de travail etc...). Afin d'obtenir l'adhésion de tous, l'écologie ne doit pas être punitive mais incitative. Les collectivités doivent offrir des solutions et non des sanctions tant financières que morales.

C'est fort de ce constat que nous défendons les solutions innovantes en termes d'énergies renouvelables, de circuit court, en étant conscients qu'il n'existe aucune solution idéale. La Nièvre est un territoire fort de nombreuses ressources s'inscrivant dans le cadre d'un développement réfléchi et responsable, que ce soit dans les domaines du bois, de l'eau... Cependant le développement durable va au delà d'énergies propres et renouvelables. Cela passe également par le numérique et l'évolution technologique qui loin d'être un élément d'inquiétude devrait être un espoir d'avenir plus radieux. Il nous faudra être attentifs aux bons usages de ceux-ci, générateurs de pollution par un usage inconsidéré. Le développement durable et l'adaptation climatique doivent être la préoccupation de chacun sans pour autant occulter les autres préoccupations des français. La difficulté des collectivités repose ici : préparer l'avenir tout en faisant face au présent avec des moyens de plus en plus contraints.



Pascale de Muraige
Présidente du groupe
« La Nièvre s'engage ».

NIEVRE POUR TOUS

LE CHANGEMENT CLIMATIQUE : UN IMPERATIF DE RENOUVELLEMENT DES POLITIQUES TERRITORIALES

Les épisodes météorologiques récents dans la Nièvre n'échappent pas à une transformation constante du climat à l'échelle planétaire. Ils doivent nous interpeller sur le choix des politiques territoriales à mettre en œuvre pour relever le défi d'un tel changement environnemental. C'est une mission essentielle pour mieux accompagner les Nivernais dans leur compréhension des enjeux et leurs changements de comportement, tout en gardant une oreille attentive à leurs propositions.

En ce sens, à l'issue d'une étude actuellement en cours, le Conseil départemental élaborera un cadre stratégique pour contribuer à atténuer les effets du changement climatique et à mettre en œuvre une politique d'adaptation à ses impacts. Il devra d'abord s'en approprier les éléments au fonctionnement et à l'organisation de sa propre structure, pour ensuite, territoire par territoire, dresser un état des lieux et accompagner les collectivités dans leurs démarches.

Au-delà de la définition formelle du cadre d'ajustement à une situation environnementale nouvelle, il s'agit pour les élus d'en saisir toute la portée sociopolitique et humaine pour mieux ouvrir auprès de la population nivernaise le débat du changement de notre mode de vie. La réduction des émissions de gaz à effet de serre, la précarité énergétique, les difficultés de mobilité, l'accompagnement du développement économique et d'une agriculture sous tension, sont autant de problèmes que nous aurons à résoudre face aux dérèglements climatiques.

La politique volontariste et participative menée par le Département en la matière nous semble intéressante à condition qu'elle soit accompagnée d'une mobilisation sociale regroupant l'intégralité des habitants de notre territoire.



Philippe Morel
Conseiller départemental
Délégué à la Prévention
spécialisée, aux NEETS et à
l'insertion, Président du groupe
« La Nièvre pour tous »



A

ARCHIVES DEPARTEMENTALES

1 rue Charles Roy - 58000 Nevers
03 86 60 68 30

B

BÂTIMENTS ET INFRASTRUCTURES

14 bis rue Jeanne d'Arc - 58000 Nevers
03 86 61 87 03

C

CAUE DE LA NIEVRE

(Conseil d'Architecture, d'Urbanisme
et de l'Environnement)
3 rue des Trois Carreaux - 58000 Nevers
03 86 71 66 90

J

JEUNESSE

JEUNESSE
2 rue de la Chaumière - 58000 Nevers
03 86 93 00 75

L

LABORATOIRE DEPARTEMENTAL D'ANALYSES ET DE CONSEIL

Rue de la Fosse aux Loups - 58000
Nevers
03 86 71 93 60

M

MAISON DE LA PARENTALITÉ

1 bis, boulevard Saint-Expéry - 58000
Nevers
03 86 60 58 41 / 07 84 31 75 73 /
06 87 60 80 42
maisondelaparentalite@nievre.fr

MDPH

(Maison Départementale des Personnes
Handicapées)
Rue Emile Combes - 58000 Nevers
03 86 71 05 50

MEDIATEUR DEPARTEMENTAL

Hôtel du département - 58039 Nevers
cedex
03 86 61 97 57
michel.daguin@nievre.fr

N

NIEVRE RENOV'

Conseil en rénovation énergétique de
l'habitat
13 avenue Pierre Bérégovoy - 58000
Nevers
03 86 60 58 70

NIEVRE TOURISME

3 rue du Sort - 58000 Nevers
03 86 36 39 80
nievre-tourisme.com

NUMERIQUE

FAB LAB

Laboratoires de fabrication numérique
fabnlab@nievre.fr
03 58 57 05 58

NIEVRE MÉDIATION NUMÉRIQUE

Accompagnement grand public &
professionnels
mediation.numerique@nievre.fr
03 58 57 05 58

NIEVRE NUMÉRIQUE

Syndicat mixte en charge du réseau
THD
03 86 61 82 50
nievrenumerique.com

P

PMI

Consultations du nourrisson et du jeune
enfant
03 86 60 69 35

PREVENTION-SANTÉ

CDPEF

(Centre Départemental de Planification et
d'Education Familiale)
0 800 58 00 00 (gratuit d'un poste fixe)
07 86 73 71 22 (gratuit d'un portable)
Nevers - 3 bis rue Lamartine

Antennes :

Château-Chinon - Maison médicale -
38 rue Jean-Marie Thévenin.

Clamecy - 1C quai de Beuvron

Appartement 41

Cosne-Cours-sur-Loire - 15 rue du Berry

Decize - 10 boulevard Galvaing

CeGIDD

(Centre Gratuit d'Information, de Dépistage
et de Diagnostic des IST)

0 800 58 00 00 (gratuit d'un poste fixe)

07 86 73 71 22 (gratuit d'un portable)

Nevers - 3 bis rue Lamartine

Cosne-Cours-sur-Loire - 15 rue du Berry

CENTRE DEPARTEMENTAL DE VACCINATION

03 86 61 60 01
Nevers - 3 bis rue Lamartine

CLAT

(Centre de Lutte Antituberculeuse)

03 86 59 24 14

Nevers - 3 bis rue Lamartine

Antennes :

Château-Chinon

Maison médicale - 38 rue Jean-Marie
Thevenin

Clamecy

1C quai de Beuvron

Cosne-Cours-sur-Loire

15 rue du Berry

Decize

10 boulevard Galvaing

INFO IVG NIEVRE

06 48 28 60 76
(service gratuit + prix appel)

S

SITES D'ACTION MÉDICO-SOCIALE (SAMS)

CHATEAU CHINON

Maison de la Solidarité
6 place Notre Dame
03 86 79 47 40

CLAMECY

1C quai de Beuvron
03 86 24 01 70

CORBIGNY

3 route de Vézelay
03 86 93 46 45
Rue au Loup
03 86 93 46 30

COSNE-COURS-SUR-LOIRE

9 mail Saint-Laurent
03 86 28 84 50

DECIZE

4 boulevard Galvaing
03 86 93 57 50

IMPHY

41-43 rue Camille Baynac
03 86 93 57 00

LA CHARITE-SUR-LOIRE

Rue de la Pépinière
03 86 69 67 00
5 rue de Bel Air
03 86 70 95 01

MOULINS-ENGILBERT

4 rue Salonyer
03 86 93 46 00

NEVERS-BORDS DE LOIRE

24 bis rue Bernard Palissy
03 86 61 88 00

NEVERS-CHAMÉANE

10 impasse des Ursulines
03 86 71 88 60

NEVERS-VAUBAN

16 rue Vauban
03 86 61 97 00

T

TELEALARME 58

Service d'assistance à distance
(maintien à domicile)
03 86 60 69 06

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA NIÈVRE

Hôtel du Département - 58039 Nevers cedex - 03 86 60 67 00

Horaires d'ouvertures : Du lundi au jeudi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30 - Le vendredi de 8h à 12h
et de 14h à 17h (A l'angle de la rue de la Préfecture et de la rue de la Chaumière)

INFOS



www.nievre.fr



LE
DÉPARTEMENT
AGIT POUR LE
Climat...

...en plantant

1000 arbres
tous les ans.